

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 17 juillet 2019

---

Réseau postal

### **Mise en place d'un service à domicile à Montsevelier**

Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019, la Poste proposera ses prestations postales aux habitantes et habitants de Montsevelier sous la forme d'un service à domicile. A partir de cette date, le guichet postal sera désormais disponible sur le pas de la porte.

Depuis octobre 2010, les habitantes et habitants de Montsevelier effectuent leurs transactions postales auprès de notre partenaire la boulangerie – magasin d'alimentation de Nathalie et Pascal Chételat. La Poste a été informée que notre partenaire cessera ses activités dès le 30 septembre 2019. En l'absence d'autres partenaires susceptibles de reprendre les activités postales, nous proposerons nos prestations postales à Montsevelier sous la forme d'un service à domicile à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019. Les autorités communales ont été associées à cette réflexion et il a été convenu que la solution d'une filiale en partenariat pourrait être réévaluée dans le cadre de l'exploitation d'un nouveau commerce.

#### **Le guichet postal sur le pas de la porte**

Dans le cadre du service à domicile, le guichet postal est pour ainsi dire transféré sur le pas de la porte des habitants. En effet, il leur suffit de placer un petit écriteau sur leur boîte aux lettres lorsqu'ils souhaitent effectuer une opération postale auprès du facteur. La livraison de l'écriteau avec code à barres personnel et sa lettre d'accompagnement a lieu en principe dix jours avant la mise en place du service à domicile. Les habitants concernés peuvent effectuer leurs transactions postales du lundi au vendredi. Cette prestation existe déjà dans 1300 localités du pays.

#### **Ce qui change pour les habitants**

En cas d'absence lors de la distribution du courrier dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019, les habitants de Montsevelier devront retirer leurs envois avisés à la filiale de Vicques aux heures d'ouverture suivantes : du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 15h00 à 18h00, et le samedi de 09h00 à 11h00. Sur demande, les clients bénéficient d'une deuxième distribution gratuite pour les envois avisés. Il est également possible de remettre une procuration à une tierce personne, voire de se faire réexpédier l'envoi.

#### **Renseignements**

Corinne Tschanz

Responsable Communication Arc jurassien

[corinne.tschanz@post.ch](mailto:corinne.tschanz@post.ch)

Tél. 058 386 46 05 ou 079 466 89 69